



Injonction de payer ..que faire?

Par **pat01**, le **14/04/2011** à **08:43**

Bonjour,

J'ai été victime d'un artisan indélicat qui malgré sa condamnation en appel, ne m'a pas livré un produit (toiture) conforme.

Pour ma part j'ai été condamné à lui payer sa prestation.

Je ne refuse pas, mais je bloque ce paiement afin que je puisse m'expliquer devant le juge, puisqu'il y aura obligatoirement injonction de payer.

En plus cet artisan a surgonflé sa facture.

Qu'en pensez vous ?

Que me conseillez vous ?

D'avance merci.